



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE  
UHRENMETROPOLE  
METROPOLI OROLOGIAIA  
WATCHMAKING METROPOLIS

## Rapport du Conseil communal

**relatif à une demande de crédit de CHF 570'000.-- TTC pour le projet « Le Corbusier 2012 »**

(du 19 janvier 2011)

## au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le président,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

### Introduction

2012 sera l'année de la commémoration d'une série d'anniversaires importants liés à Charles-Edouard Jeanneret (Le Corbusier depuis 1920), figure de l'architecture unanimement reconnue comme l'une des plus influentes du XX<sup>e</sup> siècle : le 125<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance à La Chaux-de-Fonds en 1887, le centenaire de la Maison blanche à Pouillerel, de la villa Favre-Jacot aux Billodes, de son retour d'Orient, de l'ouverture de son bureau dans le bâtiment des Ateliers d'Arts Réunis et celui de sa participation au concours de l'Hôtel de Ville du Locle. Afin de marquer cette année particulière, le projet d'organiser diverses **manifestations culturelles d'envergure** à même de faire connaître plus largement le rôle de la photographie dans la pensée et l'œuvre de l'architecte s'est fait jour en 2007 déjà.

Afin d'intéresser divers publics, quatre grands domaines événementiels complémentaires ont été identifiés sous le titre générique de ***L'œil de l'architecte - Le Corbusier et la photographie*** : une exposition, une publication fonctionnant comme son catalogue, un colloque scientifique ainsi que des animations et des événements destinés à compléter l'offre culturelle en divers lieux de la ville. L'association Maison blanche organisera quant à elle un événement par mois durant toute l'année 2012.

Le Corbusier a rapidement saisi l'efficacité démonstrative et promotionnelle de la photographie. Durant toute sa vie, il a fait de l'image des usages différenciés : les voyages ont été l'occasion de réunir de nombreux documents d'une extrême richesse qu'il a utilisés dans son travail d'architecte, d'urbaniste, de théoricien et de plasticien. Il s'est ensuite servi d'un vaste répertoire iconographique pour illustrer ses écrits et ses expositions. Enfin, il a construit son image sur et à l'aide du travail de plusieurs photographes *agréés* : Fred Boissonnas, Lucien Hervé, René Burri, Ernst Scheidegger, pour ne citer que les plus connus. La photographie a donc, d'une part, étayé la construction logique de son travail d'architecture et lui a permis, d'autre part, de construire sa propre image.

Il est des héritages si importants qu'ils nous placent en situation de *débiteurs*. Le rapide survol d'une bibliographie pléthorique suffirait à attester un intérêt qui ne s'est jamais démenti, tant de son vivant que depuis sa mort à Roquebrune-Cap-Martin en 1965. Sa personnalité, sa pensée architecturale et urbanistique, ses réalisations continuent d'interroger les spécialistes et d'intéresser le grand public, sans que jamais ne s'établisse de vérité consensuelle. La personnalité intellectuelle et professionnelle de l'architecte persiste à soulever des débats passionnés entre partisans et détracteurs. Le Corbusier est désormais une *valeur universelle*, le véhicule tout désigné pour faire connaître ou reconnaître l'image de sa ville natale qui, en retour, lui rend par cet ensemble de célébrations, un hommage critique.

## **Objectifs**

Le projet *Le Corbusier 2012* constitue un événement majeur pour la dynamique culturelle de La Chaux-de-Fonds, qu'il s'agit d'exploiter sur trois plans au moins.

Sur le **plan promotionnel**, elle est une opportunité unique de faire valoir sa double inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO : pour l'urbanisme horloger d'une part et, selon toute vraisemblance, comme site inscrit dans l'œuvre architecturale de Le Corbusier en 2011 d'autre part. A travers ces manifestations, nul doute que la ville organisatrice, par ses institutions – le Musée des beaux-arts et la Bibliothèque en particulier –, va faire connaître ou reconnaître loin à la ronde une renommée et une image que l'excellence de ses produits horlogers a, depuis longtemps, contribué à forger.

Sur le **plan scientifique**, La Chaux-de-Fonds se positionne, par ces manifestations, dans un large débat qui fait l'objet d'un intérêt grandissant depuis quelques années : les mécanismes de production et de diffusion de l'image de l'architecture, ainsi que le rôle déterminant dévolu à la photographie dans ce processus. Il convient d'insister sur le fait qu'en dépit d'un intérêt croissant, la problématique architecture et photographie reste peu connue du grand public car elle ne dispose pas d'une véritable *vitrine*. Un tel ensemble de manifestations autour de la personnalité de Le Corbusier, ne manquera pas d'avoir d'importantes retombées pour la ville organisatrice.

Sur le **plan patrimonial**, ces manifestations offrent la possibilité d'exploiter et de valoriser un capital existant, celui de divers fonds déposés à La Chaux-de-Fonds, et de renforcer ainsi l'identification d'une ville avec l'une de ses figures tutélaires et avec son patrimoine. C'est aussi l'occasion de découvrir quelques œuvres uniques appartenant à La Fondation Le Corbusier à Paris.

Loin d'être seulement rétrospectif, le projet *Le Corbusier 2012* est pleinement actuel, voire prospectif. A l'heure du tout numérique, il est plus que jamais nécessaire de s'interroger sur la diffusion et la promotion de l'architecture contemporaine et de son *star system*. Il s'agit aussi d'ouvrir l'héritage de Le Corbusier à d'autres façons de voir, en y intéressant de nouveaux publics. Il s'agit enfin de faire se rencontrer et dialoguer deux disciplines, de rapprocher deux univers : l'architecture profitant de la popularité de la photographie, la photographie s'offrant un pied-à-terre dans l'architecture.

## **Projet Le Corbusier 2012**

Le projet repose sur un principe simple : une mosaïque d'expressions pour une même thématique afin d'obtenir une visibilité optimale et une importante mobilisation.

### **Exposition**

L'exposition est sans conteste l'événement phare de l'ensemble des manifestations *Le Corbusier 2012*, c'est par elle que les visiteurs, toutes catégories confondues, vont entrer dans *l'œil* de l'architecte.

A sa façon, cette exposition sera un voyage. Cinq étapes principales sont identifiées, comme autant de moments qui donnent à voir les diverses facettes de Le Corbusier et les aspects multiformes de son héritage construit et théorique. A ces cinq sections vient s'en ajouter une sixième qui les décline au présent et annonce les suites qu'il serait possible de donner aux manifestations de 2012. La muséographie prendra en compte le fait que cette exposition doit être attractive et accessible au plus grand nombre. Si la photographie est l'invitée d'honneur de l'exposition, des objets et œuvres de Le Corbusier – peintures, sculptures, tapisseries, mobilier, livres – viendront la compléter par une mise en scène appropriée et adaptée à la thématique.

La Ville assure l'investissement permettant de financer les frais de base de l'exposition. Un soutien public et privé sera recherché afin de financer, notamment, un mandat muséographique.

#### **1. Photographie et voyage**

Nombre d'historiens et de commentateurs ont accordé une attention particulière aux années de jeunesse de Jeanneret. Tous s'accordent pour y voir la germination de sa future carrière. Durant ses études à l'Ecole d'Art de La Chaux-de-Fonds, à l'instigation de son maître Charles L'Eplattenier, il s'oriente vers l'architecture comme domaine privilégié d'expression et effectue divers voyages d'études en Europe. Au cours de ces voyages qui le conduisent en Italie, en France, en Allemagne, en Turquie et en Grèce, il réalise de nombreux dessins, croquis ainsi que plusieurs centaines de photographies. Il entretient également une chronique régulière dans la *Feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds*, qui annotée et complétée, sera publiée en 1966 sous le titre *Le Voyage d'Orient*, réédité aux éditions Parenthèses en 1987 et qui sera republié aux éditions de la Villette en

2011. Le Musée du XXI<sup>e</sup> siècle de Rome (MAXXI) prévoit une exposition consacrée à Le Corbusier et l'Italie en automne 2012.

### Ressources principales (à titre indicatif)

Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF) : Articles, correspondance à ses parents et amis, plaques de verre, cartes postales, et dessins, manuscrits.

Fondation Le Corbusier (FLC) : photographies, correspondance, objets.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) : fonds William Ritter.

## 2. Photographie et mémoire

Proche du thème précédent, la question de l'archivage par l'image : Jeanneret fait réaliser de véritables reportages photographiques qui lui servent d'instrument de réflexion critique ou de mode de documentation privilégié. Dans cette section de l'exposition, seront prises en compte la capacité de restitution de la photographie et la valeur de commencement de ces archives. La photographie révèle son rôle de garde-temps qui vient compléter, de manière inattendue, la palette des produits horlogers qui ont fait la réputation de l'Arc jurassien.

### Ressources principales (à titre indicatif)

BVCF : photographies

FLC : photographies, correspondance

## 3. Photographie et édition

Dans *The new Atlantis* (1986), l'historien de l'architecture Reyner Banham écrit du mouvement moderne qu'il est le premier à se baser presque exclusivement sur « l'évidence photographique ». Dans les années 1920, Le Corbusier, en théoricien du moderne, va fonder une grande partie de ses démonstrations sur des photographies. Les photomontages colorisés de la Villa turque dans le N° 6 de *l'Esprit Nouveau* constituent un exemple significatif de cette manière de procéder : images recadrées, retouchées.

Le Corbusier s'intéressa très tôt à ce que Paul Valéry nommait la « seconde vertu » du livre, sa qualité d'objet, à la croisée de l'architecture, de l'art et de la communication. La quarantaine d'ouvrages qu'il publia entre 1912 et 1965 témoigne d'une exploitation originale des techniques du *design* graphique. Leur examen révèle les stratégies complexes adoptées

par l'auteur afin de présenter son travail et d'en démontrer l'unité. « En assurant lui-même la mise en page de ses livres – écrit Catherine de Smet, spécialiste de cet aspect du travail de l'architecte –, Le Corbusier agit en constructeur, mais aussi en artiste, révélant une position singulière face aux courants de la modernité graphique. Il élabore en particulier une stratégie visuelle toute personnelle afin de créer dans l'espace imprimé une sorte de musée imaginaire de son œuvre personnelle multiforme, cherchant à accomplir, par le livre, son difficile projet de synthèse des arts. »

#### Ressources principales (à titre indicatif)

BVCF : photographies, nombreux ouvrages.

FLC : photographies, livres annotés, chemins de fer, etc.

#### 4. Photographie et exposition

Pour Le Corbusier, la photographie assume un rôle nouveau. « On peut faire une exposition de peinture sans tableaux, mais seulement avec des photographies » écrit, non sans provocation, Le Corbusier à Diane Goetz en septembre 1963 à propos de son exposition au Carpenter Center of Visual Arts. En déclarant que la photographie peut être le substitut de l'œuvre d'art, il expose l'architecture autrement par des déclinaisons qui méritent d'être exposées à un large public.

#### Ressources principales (à titre indicatif)

Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds (MBA) : archives de l'exposition de 1964.

FLC : photographies, correspondance, peintures, sculptures, tapisseries.

#### 5. Photographie, image de soi et de l'œuvre

Le Corbusier s'est fait promoteur et commentateur de sa propre production en contrôlant les mécanismes de fabrication et de diffusion de l'image de l'architecture moderne. Tous les auteurs qui se sont penchés sur ces questions reconnaissent que l'image a joué un rôle décisif dans la réception, la promotion et l'interprétation de son travail.

Il s'agira, dans cette section de l'exposition, d'examiner comment Le Corbusier, en exerçant un contrôle quasi absolu sur les messages transmis, a construit sa propre image et celle de son œuvre. Bien que retirée en raison de la polémique qu'elle a soulevée, la récente campagne de publicité lancée une institution bancaire, tout comme le billet de

CHF 10.- il y a quelques années, démontrent, si besoin est, le pouvoir de l'image et l'intérêt de son recours à des fins identitaires et promotionnelles. Ce qu'il faut en effet retenir de cet épisode très médiatisé, c'est qu'une grande banque, désireuse de redorer son blason en Suisse et dans le monde, n'hésite pas à utiliser l'image de Le Corbusier, entre autres personnalités, pour tracer « une ligne claire » entre le passé et le présent, poser « de nouveaux jalons » et « regarder l'avenir avec confiance » (extraits du message dans la presse écrite).

### Ressources principales (à titre indicatif)

FLC : photographies, correspondance, planches contact, etc.

EPFZ-GTA (fonds René Burri)

EPFL-ACM (fonds Sartoris)

Getty Research Institute (fonds Lucien Hervé)

## 6. Photographie et architecture aujourd'hui ?

A l'ère de la culture du virtuel, les images exercent, dans tous les domaines, une fascination qui confine à l'hypnotisme. Les architectes eux-mêmes se demandent s'ils ne sont pas en passe de devenir des créateurs de façades et d'images, des fabricants de décors. Pour être pris au sérieux sur un marché globalisé, ils doivent se distinguer par des images, d'autant plus efficaces qu'elles sont largement diffusées. L'architecture est vue, désormais, comme une composante forte de l'image globale d'une société, comme une valeur ajoutée, comme un véritable instrument de management, quelle que soit son échelle.

Dans cette sixième section de l'exposition, l'idée est de présenter les usages contemporains de l'image et d'ouvrir un débat critique. Non seulement pour créer des passerelles entre 1912-2012 mais pour asseoir les bases d'une plate-forme durable d'exposition et de débats critiques (voir plus loin *Et après ?*).

### **Publication**

Sans en être le catalogue au sens strict, la publication sera le reflet de l'exposition. Sa table des matières montre qu'elle est étroitement liée à son compartimentage : autant de sections, autant de chapitres.

Précédée d'une étude plus globale traitant des rapports de la photographie et de l'architecture, hier et aujourd'hui, cette publication entend ainsi confier à différents contributeurs le traitement des diverses facettes de l'exposition, à savoir :

1. Photographie et voyage
2. Photographie et mémoire
3. Photographie et édition
4. Photographie et exposition
5. Photographie, image de soi et de l'œuvre
6. Photographie et architecture aujourd'hui

Le financement de cette publication devra être trouvé auprès de soutiens publics et privés.

### **Colloque**

Plus directement destiné aux connaisseurs et aux spécialistes, aux étudiants et aux amateurs de l'œuvre de Le Corbusier, le colloque, qui constituera la XVII<sup>e</sup> Rencontre de la Fondation Le Corbusier, entend développer certains des sujets énoncés ci-dessus. Il réunira des chercheurs de plusieurs nationalités et disciplines, s'attachera à faire le point des connaissances relatives à l'utilisation de la photographie par Le Corbusier dans son œuvre architecturale, peinte, écrite et à évaluer ses effets, ses qualités, son efficacité du point de vue documentaire, esthétique, publicitaire...

Dates : jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 septembre 2012. Afin de renforcer ce programme, une visite de la ville, des villas de Pouillerel et de la Villa turque est prévue le dimanche 30 septembre. D'autres itinéraires pourraient être prévus.

Lieu : Club 44.

Hormis la publication des Actes prise en charge par la Fondation Le Corbusier, la Ville assumera l'entier du financement du colloque.

### **Animations et événements**

Afin d'enrichir l'offre pour retenir les visiteurs et impliquer davantage la population chaux-de-fonnière, un certain nombre d'animations et d'événements est envisagé : concerts, films, conférences publiques, lectures en différents lieux de la ville. Il est aussi prévu de projeter des images et des vidéos sur les façades de certains bâtiments de la ville, de baliser l'avenue Léopold Robert par des bâches montrant quelques-unes des photographies clefs de *L'œil de l'architecte*, ou encore d'inscrire au

programme des lycées la lecture du *Voyage d'Orient*. En termes d'enjeux pédagogiques, il faut rappeler qu'à l'ère du tout numérique, où l'image est omniprésente et soi-disant facile d'accès, apprendre à regarder son environnement naturel et construit, apprendre à voir sa ville, apprendre à décrypter une image... sont des tâches éducatives nécessaires. Des cours ou des concours, adressés aux classes ou à d'autres publics, pourraient être organisés.

Le projet *Le Corbusier 2012* serait aussi l'occasion de rappeler l'importance historique de Pouillerel par un sentier didactique et en y érigeant une stèle et d'apposer une plaque sur le bâtiment qui abrita les Ateliers d'Arts réunis et la première agence de Le Corbusier.

Les manifestations musicales, théâtrales, en lien avec les manifestations, sont laissées à l'initiative des institutions avec le soutien du projet *Le Corbusier 2012* dans la mesure de ses moyens.

Chacun des projets qui se développera autour des événements "Le Corbusier 2012" devra trouver son propre financement.

### **Structure organisationnelle et ressources**

Afin d'assurer la préparation, grâce au crédit spécial octroyé en 2010 par votre Autorité, un comité de pilotage a été nommé par le Conseil communal ; il est composé des personnes suivantes : Jean-Pierre Veya (conseiller communal) qui le préside, Jacques Bujard (conservateur des monuments et des sites du canton de Neuchâtel), Denis Clerc (architecte communal), Jacques-André Humair (directeur des bibliothèques), Xavier Huther (administrateur du dicastère ACSSJ), Nadja Maillard (historienne de l'architecture et anthropologue, EPFL, cheffe de projet), Ludivine Oberholzer (déléguée aux affaires culturelles), Michel Richard (directeur de la Fondation Le Corbusier), Eric Tissot (coordinateur de la communication et de la promotion), Lada Umstätter (conservatrice du MBA).

La mise en œuvre, le suivi et le soutien de ces manifestations seront assurés par un comité scientifique. Par ailleurs un comité de parrainage rassemblant des personnalités éminentes du monde politique, médiatique, scientifique et économique devra être constitué afin d'assurer un rayonnement maximum à cette manifestation.

## **Partenariats scientifiques, culturels et académiques**

Divers types de partenariats sont envisagés. Il faut citer en premier lieu la Fondation Le Corbusier, partenaire de l'organisation du Colloque et propriétaire de la majorité des *objets* et œuvres qui seront exposés. Les facultés d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel, la faculté d'histoire de l'art de l'Université de Lausanne et l'EPFL ont déjà manifesté un intérêt soutenu pour collaborer au projet *Le Corbusier 2012* selon des modalités qui restent à définir.

## **Communication & Promotion**

La communication et la promotion de *Le Corbusier 2012* doivent informer et séduire tous les publics cibles concernés par les événements et les actions organisés dans ce cadre. Par une campagne multimédia nationale importante, supranationale dans certains cas, la communication se doit, au-delà de ses actions et de ses supports, de développer et renforcer l'identification entre Le Corbusier et La Chaux-de-Fonds.

Le budget de l'enveloppe communication et promotion est de CHF 326'500.- (production et diffusion des supports de communication compris). Il convient de rappeler qu'à elle seule, une campagne nationale d'affichage coûte environ CHF 150'000.- (location de panneaux F4 pour 14 jours dans toute la Suisse). Le média *Le Temps* a déjà donné un préavis favorable pour être un partenaire important et actif des manifestations. La Radio Télévision suisse a par ailleurs aussi donné une position intéressée par le biais de son Directeur général.

Un certain nombre d'actions est envisagé : informer les publics cibles, encourager la venue des visiteurs, stimuler les médias à couvrir les manifestations, encourager les ventes des différentes publications, solliciter le sponsoring, activer des réseaux d'influence dans les mondes de l'architecture, de la photographie et du design, véhiculer une image de La Chaux-de-Fonds positive et attractive.

Quant aux moyens envisagés, le Conseil communal mise sur différents partenariats avec les médias électroniques (radio+tv+web), les médias grand public et spécialisés. Il compte également mettre en œuvre différentes campagnes d'annonces ciblées et une campagne de presse (RP) dans les titres et supports en lien avec les objectifs définis.

Les milieux professionnels concernés (architectes et designers, photographes, historiens...) seront bien entendu approchés, de même que les milieux culturels et économiques et les pouvoirs publics.

Les publics cibles visés sont les architectes et designers, les étudiants en architecture, en photographie et en design, ainsi que les personnes que ces disciplines passionnent, par zones géographiques concentriques. Un effort particulier sera aussi mis sur l'information auprès de la population locale afin qu'elle soit étroitement associée à ces manifestations.

### **Ligne graphique**

La cohérence graphique de l'ensemble des manifestations est un point crucial pour leur communication et leur rayonnement, raison pour laquelle le comité de pilotage considère qu'il serait souhaitable de travailler avec une agence unique à même d'assurer tous les aspects graphiques de l'opération (travail des visuels et fabrication d'un ouvrage). Un cahier des charges en vue d'organiser un concours sur appel est en cours de rédaction.

### **Budget**

Le budget de la manifestation, pour la part à charge de la Ville, se présente de la manière suivante:

#### **Dépenses**

Organisation, accueil et coordination (y compris pour les éléments devant trouver leur propre financement)	CHF	160'000.-
Communication et promotion	CHF	150'000.-
Colloque, conférences et événements	CHF	75'000.-
Exposition principale	CHF	175'000.-
Divers et imprévus	CHF	10'000.-

---

**Crédit brut :** **CHF 570'000.-**

#### **Recettes**

Billetterie	CHF	70'000.-
<b>Total recettes :</b>	<b>CHF</b>	<b>70'000.-</b>

---

Ce montant octroyé par la Ville permet d'assurer la base de l'organisation des événements prévus (organisation générale, exposition, colloque et communication). En plus de ce budget il conviendra de rechercher des soutiens privés et publics afin d'augmenter autant que faire se peut les montants à disposition de l'organisation. Certains projets ou développements de projets dépendront de cette recherche de soutien. Les objectifs peuvent se présenter de la manière suivante :

### Recherche de fonds

Publication	CHF	75'000.-
Communication et promotion	CHF	170'000.-
Colloque, conférences et événements	CHF	75'000.-
Exposition principale	CHF	160'000.-
<u>Soutiens privés :</u>	CHF	<u>480'000.-</u>

### **Partenariats, subventions et sponsoring**

Des aides institutionnelles et privées seront sollicitées.

La manufacture Caran d'Ache, par son directeur général, a manifesté sa volonté d'être un partenaire majeur des manifestations. Le montant et les modalités de son soutien sont encore à préciser.

Il est prévu de s'adjoindre les services d'un sous-traitant pour prendre en charge les démarches de recherche de fonds par la mise en place d'une véritable stratégie et activer de nombreux réseaux. Un cahier des charges est en cours de rédaction en vue d'un concours sur appel à des agences spécialisées ou des personnes compétentes et disponibles pour un mandat de ce type.

### **Respect des lignes prioritaires fixées par le programme de législature**

La déclaration du Conseil communal qui figure en préambule du programme de législature indique son ambition de mettre sur pied une exposition d'envergure et une publication à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Le Corbusier. Par ailleurs, la riche vie culturelle de notre cité continue de susciter l'intérêt et la curiosité loin à la ronde et contribue à son animation et à son rayonnement.

Ainsi, ce projet s'inscrit de la manière suivante dans les lignes prioritaires fixées par le programme de législature approuvé par votre Autorité.

### Relations extérieures

La Chaux-de-Fonds est le principal centre urbain de l'Arc jurassien. A ce titre notre ville doit affirmer et valoriser cette position des deux côtés de la frontière. Cet espace s'est révélé pertinent pour la concrétisation de certains projets, notamment culturels. Récemment la forte participation de notre ville dans le cadre du projet « Métropole Rhin-Rhône » à l'occasion des manifestations « Utopies et Innovations » nous a permis de nouer de nombreux contacts en France voisine. Le projet qui vous est soumis aujourd'hui s'inscrit résolument dans les objectifs décrits dans le programme de législature qui visent, au niveau de l'Arc jurassien, à affirmer les spécificités de toute une région face à la concentration croissante d'activités dans les métropoles. Ce projet ambitionne de dépasser ce cadre pour rayonner plus largement. Il est de nature à renforcer la collaboration entre les villes membres de l'Association des sites Le Corbusier, constituée entre les autorités des 19 sites formant l'œuvre architecturale candidate à une inscription au patrimoine mondial de l'humanité, association présidée par le maire de Firminy et au comité de laquelle La Chaux-de-Fonds participe.

### Communication d'une image cohérente

Une image forte, réellement construite autour de projets ambitieux, génère une dynamique positive et un intérêt évident, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région.

Les manifestations culturelles d'envergure jouent un rôle prépondérant dans la perception de l'image du lieu qui les accueille ou les organise. Leur valorisation, développée en concertation avec les efforts déployés en matière de promotion et de communication, doit ainsi contribuer à renforcer l'image de La Chaux-de-Fonds. Ce postulat a, notamment, été validé par l'expérience de l'« Année Art Nouveau ».

« Le Corbusier 2012 » s'inscrit en parfaite adéquation avec divers projets qui visent à améliorer l'image de notre ville et, notamment, avec la valorisation de l'inscription de l'urbanisme horloger La Chaux-de-Fonds et Le Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO.

## Valorisation des fonctions, des prestations et des espaces urbains

Pour l'essentiel la politique culturelle est du ressort des villes. Ce sont elles qui disposent des infrastructures (musées, théâtres, salles de spectacles, etc.), ce sont elles également qui sont en première ligne pour susciter ou soutenir des projets d'envergure. La Ville de La Chaux-de-Fonds, par l'organisation de manifestations culturelles ponctuelles d'envergure comme l'« Année Art nouveau » en 2006 ou plus récemment la « Semaine des musées » ou encore sa participation à « Utopies et Innovations » poursuit une politique culturelle qui s'inscrit en pleine cohérence avec les ambitions qu'elle affiche.

### **Conséquences sur les finances**

En application des directives établies par le Service des communes en matière d'amortissements, la charge financière annuelle moyenne de l'investissement peut être estimée comme suit :

Amortissement (25%)	CHF	125'000.-
Intérêts 3.2% sur la moitié de l'investissement net :	CHF	8'000.-
Soit une charge annuelle de :		<u>CHF 133'000.-</u>

### **Conséquences sur les ressources humaines**

Outre les mandats à durée déterminée confiés dans le cadre de la conception, la réalisation et le suivi de ce projet qui sont compris dans le budget présenté ci-dessus et l'important engagement de plusieurs services communaux (Musée des Beaux-arts, Bibliothèque de la Ville, Chancellerie, Secrétariat des affaires culturelles) le projet « Le Corbusier 2012 » n'entraîne aucune augmentation d'effectif.

### **Collaborations intercommunale et interinstitutionnelle**

Des contacts ont été établis, d'une part, avec la Ville du Locle dans la mesure où cette dernière abrite la villa Favre-Jacot construite par Le Corbusier et, d'autre part, avec les communes de France concernées par l'inscription probable de l'œuvre architecturale de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011.

Par ailleurs il faut souligner que la réalisation de ce projet est rendue possible grâce à l'appui et la collaboration de la Fondation Le Corbusier, de la Société des amis du MBA, de l'association des amis de la Bibliothèque et de l'association Maison blanche.

### **Éléments relatifs au développement durable**

#### a) Aspects environnementaux

Aucun.

#### b) Aspects sociaux

Le développement et la présence d'activités culturelles sont considérés comme des facteurs d'influence primordiaux pour contribuer à l'amélioration des aspects sociaux d'une communauté. La « ville » est le principal territoire où s'exprime la diversité culturelle.

En ce sens les animations, les événements et l'exposition organisée dans le cadre du projet « Le Corbusier 2012 », en collaboration avec divers services communaux répondent globalement à ces principes.

#### c) Aspects économiques

L'organisation, ou l'accueil, par notre Ville de manifestations de ce type contribue très positivement au développement des activités économiques en lien avec le tourisme (hôtellerie et restauration notamment).

### **Et après ?**

Et après ? Telle est la question qu'il faudra se poser au moment du bilan. La Ville de La Chaux-de-Fonds a toujours été un terrain d'expérimentation. Son histoire, urbaine, industrielle, culturelle, récemment reconnue au Patrimoine mondial de l'Unesco, est jalonnée de prises de risques et d'innovations. Le projet éditorial *L'expérience de la ville* qui est conduit aujourd'hui dans le cadre de l'association Journées de la Métropole Horlogère n'a pas d'autre ambition que de valoriser l'image d'une ville qui bouge et se métamorphose.

Par conséquent, tout porte à croire que cette ville pourrait constituer un lieu privilégié pour accueillir à l'avenir une manifestation régulière portant sur la photographie et l'architecture. Si l'idée semble séduire et sa réalisation envisageable, il convient d'approfondir le concept qui viserait à donner à cette ville une visibilité supplémentaire et permettrait ausside se profiler dans un créneau qui ne demande qu'à être occupé durablement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Le chancelier

Laurent Kurth

Thibault Castioni

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal

arrête:

**Article premier.-** Un crédit d'investissement de CHF 570'000.-- TTC est accordé au Conseil communal pour l'organisation et la réalisation des manifestations « Le Corbusier 2012 ».

**Article 2.-** Ce crédit figurera au compte des investissements.

**Article 3.-** L'investissement sera amorti au taux de 25 %.

**Article 4.-** Le Conseil communal est autorisé à contracter l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

**Article 5.-** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président

Marc Schafroth

La secrétaire

Aline Fleury